

Conseil municipal du 13 juillet 2017 à 20h 30

Présents : BERNARD Michel - BOUYER Joël - CHAUMETTE Moïsette - Christina CRUCHET - DUBOIS Jean Claude - FAGE Philippe - GILLAIZEAU Fabrice - MOULINIER Jean - OLLIVIER Gérard - SAGOT Eliette - TRICOIRE Allain

Absents : DESCAMPS Jean – Noël - DAURIE Lilian - COUBRAN Florence

Secrétaire de séance : CHAUMETTE Moïsette

Voirie

- **Voies goudronnées :** des opérations de "point à temps" ont été réalisées par la CCPR. Un complément par rapport à la dotation initiale a été nécessaire. Il est rappelé au conseil que ce complément est à la charge de la commune (~1600€). La liste des zones traitées est donnée en séance.

Travaux PATA Réalisés Voirie Juin 2017

Allemands	Avec préparation	Sans préparation	Tonnage Calcaire (T)	Tonnage Emulsion(T)
Plantivel	X		7	2
Les Michelies	X			
Le Pontet - Le Clos		X		6,7
Le Durbet		X		
Le Moulin du Pigout		X		
Route de Lusignac		X		
Cheytout		X		
Les Geliberts - Chez Renaud		X		
Route d'Epeluche		X		
Route du Puy de Beaumont - Le Bourg		X		6
Route du stade		X		
Route du Presbytère		X		
Route de la côte		X		
Les Jouberties		X		0,4
TOTAUX			7	15,1

- la commune a repris complètement la compétence entretien des chemins blancs. En conséquence, la CCPR a la responsabilité des revêtements des voies goudronnées, du curage des fossés, de l'élagage, de la réalisations de saignées.
- **investissement voirie de la CCPR sur la commune :** c'est l'ouverture du chemin allant du haut de la Grande Borie à la RD709 qui a été choisi par la CCPR pour des raisons de sécurité évoquées par les riverains. Le maire rappelle que la commune avait demandé de traiter plutôt la route de la Côte (qui présente elle aussi des problèmes de sécurité) et la petite partie de route allant des Grèzes au Durbet.
- **sécurité aux intersections de routes :** les cultures, haies, arbres d'ornement peuvent être source de danger dans les carrefours. Des exemples sont donnés en séance. Il est convenu que pour les cas durables (haies, arbres d'ornement) des courriers seront adressés aux propriétaires. Pour les cultures, par nature éphémères, les agriculteurs sont invités à traiter les points dangereux.

École

- **le maire rappelle que les élèves de notre écoles ont participé à 2 concours de mathématiques : mathendordogne** où ils ont terminé 1er, et **mathador** (concours national) avec les CM2 qui décrochent la 31ème place (1ère de l'académie de Bordeaux) et les CM1 la 87ème place (6ème de l'académie de Bordeaux). Ces résultats sont une réelle fierté pour l'école et la commune.
- **effectifs à la rentrée** : au niveau du RPI de la Sauvanie, 108 élèves sont attendus à la rentrée. Après répartition des élèves sur les 5 classes, notre école aura environ 40 élèves à la rentrée.
- **transport scolaire** : une demande a été faite auprès du conseil départemental pour que le car scolaire passe à Lusignac. Le trajet serait donc le suivant : le matin Bertric Burée, Allemans, Lusignac, Saint Paul Lizonne, Allemans, Bertric Burée et le soir Bertric Burée, Allemans, Saint Paul Lizonne, Lusignac, Allemans, Bertric Burée. Nous sommes en attente de décision.
- **temps d'accueil périscolaire** : il est aujourd'hui possible de revenir aux rythmes scolaires d'avant la réforme (4 jours de classe). La CCPR a jugé le délai avant la rentrée trop court et maintien les TAP pour la prochaine rentrée scolaire. Une lettre de la région va également dans ce sens.
- **horaires et fournitures** : le maire rappelle que toutes les informations sont sur le site de la commune. Les horaires sont également sur la bulletin de 1er semestre 2017
- **travaux en cours ou prévus** : changement du bac dégraisseur à la cantine (en cours) et fermeture d'une partie d'un préau
- **rapport d'activité 2016 du syndicat intercommunal scolaire du ribéraçois** : ce rapport est évoqué en séance. Il ne fait l'objet d'aucune remarque du conseil
- **prix de la cantine** : en accord avec les autres maires du RPI, il est proposé d'augmenter les tarifs cantines de 0,05€ par repas

avis du conseil

pour : 10

abstention : 0

contre: 0

Salle des fêtes

- **sonorisation et vidéo-projection** : une première utilisation du matériel (réunion de l'ensemble des personnels de la CCPR) a montré la parfaite efficacité de ces équipements qui donnent une réelle plus-value à notre salle des fêtes. Le maire propose qu'une fiche de présentation soit établie et diffusée à des éventuels utilisateurs pour la tenue de réunion.
- **règlement** : nous avons eu encore des dégâts dans la salle des fêtes. Il s'avère qu'aujourd'hui, seul le critère disponibilité de la salle est pris en compte et ça n'est pas suffisant. Il est proposé d'appliquer strictement le règlement actuel qui prévoit un délai de réponse avant de donner l'accord.

avis du conseil

pour : 10

abstention : 0

contre: 0

- **caution** : nous avons déjà porté la caution à 600€. Il s'avère que cela est très insuffisant pour couvrir des dégâts sur le matériel de vidéo et de sonorisation. Après avoir écouté les différents avis et en référence à d'autres salles qui ont le même équipement, il est proposé de porter cette caution à 1000€.

avis du conseil

pour : 10

abstention : 0

contre: 0

- **extension de la salle des fêtes** : le permis de construire a été déposé et obtenu avec l'avis des bâtiments de France. Par ailleurs nous avons obtenu une subvention de l'État au titre de la DETR 2017 (montant : 6 407,83€) et du conseil départemental (montant : 7 049,50 €)

Le maire rappelle que cette affaire a porté un préjudice important. Dans la reconstruction, c'est la commune qui paiera la plus grande partie des factures, ce qui signifie que nous aurons à gérer l'avance de trésorerie pour la TVA et pour les sommes "différées". Il serait obligatoire de solliciter un prêt le moment venu.

avancement de l'étude : le dossier de plans devrait être prêt pour être soumis au service instructeur et aux Bâtiments de France au plus tard le 15 août.

recherche d'un gérant : le conseil convient qu'il faudra rechercher le futur gérant pour qu'il soit associé le plus tôt possible à la réalisation de la boulangerie/pâtisserie/multi-services

Divers

- **correspondants CNAS** : il est proposé de désigner **Sylvie Ollat** à la place de Gérard Jeammet et **Moïsette Chaumette** à la place de Florence Coubran.

avis du conseil **pour : 10** **abstention : 0** **contre: 0**

- **dossier SCEA Porcimat** : ce dossier est en mairie. Il a déjà été évoqué dans un conseil précédent et est à la disposition des conseillers (certains l'ont consulté). La SCEA Porcimat est gérée par Jean François Durand et Jacobus Van Der Host. Elle est implantée à Fayolle sur la commune de villetoureix. Il convient que le conseil fasse connaître son avis

avis du conseil **pour : 10** **abstention : 0** **contre: 0**

- **ambrosie** : cette plante pose un grave problème de santé publique. Il est proposé au conseil de prendre un arrêté demandant aux propriétaires de procéder à sa destruction systématique. Au préalable, il conviendra de vérifier que cet arrêté reste conforme aux exigences liées au fait que notre commune est en zone vulnérable aux nitrates d'origine agricole

avis du conseil **pour : 10** **abstention : 0** **contre: 0**

- **exposition salle du conseil : aquarelles d'André Farnier.**



Allain TRICOIRE
Maire d'Allemans
et le conseil municipal

vous invitent à
rencontrer

André FARNIER

vendredi 21 juillet

à partir de 18h
à la mairie



Exposition **André FARNIER** à la mairie d'Allemans du 3 au 31 juillet 2017
mardi 9h-12h et 14h-18h, mercredi 14h30-18h30, jeudi 9h-12h et 14h-18h, vendredi 14h-18h

Visite possible sur RDV - s'adresser au maire

- **journée des associations** : elle est programmée le 30 juillet. Un flyer est distribué avec le bulletin du 1er semestre
- **bulletin semestriel** : il a été diffusé cette semaine
- **stagiaire au manoir** : Victoria BISCARAT du Pontet, est en juillet dans nos murs. Élève de Master 1 en Histoire et Critique des Arts en spécialisation "Restauration et Patrimoine Bâti" à l'Université de

Rennes elle a pour mission de d'appréhender l'histoire du manoir et d'identifier les caractéristiques architecturales. L'objectif final est d'avoir un dépliant à donner aux visiteurs du manoir.

- **PLUI et PADD** : le maire évoque en séance les 2 sujets. Il rappelle également qu'il est important de comprendre que la carte communale n'existera plus et que les terrains identifiés en zone U dans cette dernière risquent de ne plus l'être. Le conseil demande au maire qu'une information dans ce sens soit donnée aux propriétaires qui ont des terrains en zone U.
- **locataire logement au-dessus de la cantine** : Mme Favreau a adressé le 10 juillet une lettre à la mairie pour l'informer qu'elle souhaitait quitter le plus tôt possible le logement qu'elle occupe au dessus de la cantine. Le maire rappelle que le préavis fixé dans le bail est de 3 mois. Dans ces conditions, il est proposé de ne pas appliquer la totalité du délai de préavis et de faire payer le loyer jusqu'à fin août. L'adjoint chargé des bâtiments est chargé de réaliser l'état des lieux de sortie. Une lettre sera adressée à Madame Favreau dans ce sens.

avis du conseil

pour : 10

abstention : 0

contre: 0

- **hors réunion -les années de guerre en ribéraçois et verteillacois** : Patrice Rolli, historien, met en vente à la mairie au prix de 25€ son livre "les années de guerre en Ribéraçois et Verteillacois". Patrice Rolli était présent au vernissage de l'exposition de janvier 2017 dans la salle du conseil et intitulée "la ligne de démarcation". Il a par ailleurs recueilli au printemps le témoignage d'habitants de la commune.